

Communiqué de presse

A1 – Ecopont d’Ermenonville : un bilan positif 1 an après sa mise en service

-
- A l’issue de 21 mois de travaux, l’écopont d’Ermenonville situé sur l’A1 entre les diffuseurs n°7 Survilliers et n°8 Senlis Bonsecours, avait été inauguré le 6 juillet 2023.
 - Un an après sa mise en service, Sanef et ses partenaires se sont réunis pour leur première réunion annuelle post-ouverture, afin de faire le point sur cet ouvrage destiné à assurer la préservation de la biodiversité dans les massifs d’Halatte, de Chantilly et d’Ermenonville.
-

Senlis, le 11 septembre 2024

La première réunion annuelle du plan de gestion

Le 26 juin dernier, s’est tenue en présence de Madame Claude DULAMON, sous-préfet de Senlis, la première réunion annuelle dédiée au plan de gestion des 15 partenaires ayant œuvré pour la construction de l’écopont. Au programme : missions de chaque partenaire, échanges sur les premiers résultats du suivi, et adaptations éventuelles à prévoir.

Le plan de gestion fait suite à la charte d’engagement signée par les partenaires en novembre 2022. Il permet de s’assurer de l’entretien et du respect de l’ouvrage, gages du maintien de son efficacité dans le temps.



Un bilan encourageant

Afin d’atteindre les objectifs fixés par la charte d’engagement, plusieurs mesures d’accompagnement et d’entretien ont été réalisées durant cette année et seront reconduites dans les années à venir :

- L’ONF réalise un suivi de la flore, entretient les plantations, et évacue les espèces invasives.
- Le conservatoire botanique surveille de son côté les espèces protégées.
- Quatre caméras infrarouges sont installées et entretenues par la Fédération de Chasse afin d’obtenir un suivi régulier sur la fréquentation et les espèces qui empruntent l’ouvrage.
- Les équipes de Sanef ont en charge le bon fonctionnement de l’ouvrage (clôtures, écrans d’occultation, brises vues ...).

Ainsi après un an de fonctionnement, ces actions ont permis d’obtenir de premiers résultats qui s’avèrent encourageants :

- **Côté flore et végétation** : les experts constatent une bonne reprise des végétations, la callune notamment, mais également de certains ensemencements. De nouvelles espèces caractéristiques des milieux sableux ont été découvertes sur le tablier, telle la flouve odorante et la petite oseille,
- **Côté faune** : des chevreuils et des sangliers ont été aperçus plusieurs fois traversant le pont mais nous avons surtout la confirmation que le cerf élaphe commence à fréquenter de manière régulière l’ouvrage (mâles adultes, biches, bichettes, daguet et jeune faon).

Sanef et l'ensemble des partenaires se réjouissent de ces résultats et comptent maintenir leur engagement et leurs efforts pour la préservation de la faune et de la flore de la forêt d'Ermenonville, aux abords de l'autoroute A1.



Un ouvrage réservé **UNIQUEMENT** aux animaux

Cet écopont, pour être efficace, ne peut être emprunté par les humains ou par tout type de véhicules motorisés ou non. En effet, la présence d'odeurs liées aux activités humaines décourage les traversées par les animaux.

Cette interdiction est bien indiquée de chaque côté de l'ouvrage, via une signalisation spécifique et des barrières physiques à surtout ne pas franchir.

Les massifs d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville représentent une entité forestière de plus de 10 000 hectares. Cet ensemble remarquable constitue un écosystème inscrit au réseau européen Natura 2000. Des études spécifiques menées précédemment avaient démontré une efficacité insuffisante du passage faune situé au niveau de la Butte aux Gens d'Armes entraînant ainsi une coupure de la population des grands cervidés et de la continuité de l'habitat « Landes ». C'est pourquoi, Sanef a opté pour la construction de ce nouvel ouvrage exceptionnel, d'une largeur de 30 mètres et d'une longueur de 50 mètres. Ce chantier a été entièrement financé par Sanef pour un montant de 7,2 M€.

Les partenaires du projet :



COMMUNE DE
PONTARMÉ



BIOCORRIDORS PICARDS
ET FRANCILIENS



Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 200 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients.

Partenaire de l'État et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique.

Principales filiales : Sapn et Bip&Go www.groupe.sanef.com